

de M. Roche me paraissent être de toute exactitude. Aussi ne me fais-je pas scrupule de vous les résumer dans cette esquisse, tout en les émaillant largement d'autres données puisées dans des pièces officielles et obtenues de témoins oculaires dont les observations et les conclusions s'accordent et, par conséquent me paraissent dignes de créance.

Anticosti fut découverte en 1534 par le célèbre navigateur français de Saint Malo, Jacques Cartier, qui la baptisa du nom de l'Assomption, quoique, dans la carte publiée par M. P. M. A. Genest, de Québec, pour servir à l'histoire de la Nouvelle France, il n'appert pas que ce soit Jacques Cartier qui lui ait donné ce nom. En effet, la carte porte une note qui dit que les noms de places soulignés sont de Jacques Cartier ou lui sont antérieurs; le nom de l'île de l'Assomption ou Anticosti n'y est pas souligné. Cependant, lors de son premier voyage au Canada en 1534, Jacques Cartier passa par le détroit de Belle-Isle et le nord d'Anticosti. Il est peu probable qu'il ait passé l'île sans l'observer et subséquemment lui donner un nom.

Quoiqu'il en puisse être, l'île fut baptisée du nom de l'Assomption, et, plus tard, prit celui d'Anticosti, ce qui, dans le dialecte ou montagnais, ou micmac, ou abénaki, veut dire la retraite de l'ours.

L'île est sise ouest-nord-ouest par est sud est, entre le 49<sup>e</sup> et le 50<sup>e</sup> parallèle de latitude nord, et entre le 61<sup>e</sup> et le 65<sup>e</sup> degré de longitude ouest à 360 milles (120 lieues) au-dessous de Québec. Elle se baigne aux trois quarts dans le golfe et pour le reste dans le fleuve Saint-Laurent; elle incline vers la côte sud-ouest de Terre-Neuve. Elle mesure environ 130 milles de longueur sur 35 milles dans sa plus grande largeur; cet endroit se trouve à la pointe sud-ouest, près du centre. Puis, de là, elle va se rétrécissant à ses deux extrémités dont l'une est Heath Point, avec la baie du Renard (*Fox Bay*) sur le côté septentrional de la pointe, et l'autre est West Point, avec la baie Ellis ou Gamache, située à environ six milles au sud, et, de l'autre côté, la baie des Anglais, faisant face au nord. C'est ici que se trouve le quartier général de la nouvelle colonie que M. Henri Menier, propriétaire de l'île, s'occupe de fonder.

Anticosti a donc près de 300 milles (100 lieues) de circonférence. Sa contenance est proche de deux millions d'acres de terre. Elle est d'un

quart plus grande que l'île du Prince-Edouard, et l'on pourrait y loger deux fois et demi la Corse.

La côte sud de l'île est généralement moins escarpée que la côte nord, où des falaises très étendues, taillées quelques-unes presque à pic, émergent majestueusement du sein du grand fleuve et se dressent à plusieurs cent pieds de hauteur. La côte, du côté nord, offre des aspects vraiment grandioses et pittoresques et des points de vue d'une beauté et d'une majesté incomparables. En Europe, pareilles beautés naturelles feraient courir tout le monde des touristes.

Anticosti est donc par elle-même, tout un pays. Et ce n'est pas parce que ce pays a été laissé à l'abandon jusqu'ici qu'il ne peut avoir de valeur. La raison de cet abandon a été le caractère inhospitalier et dangereux qu'on lui a fait sans le moindre inventaire; mais ce n'est pas la seule. Anticosti a été négligée, comme du reste, tout le pays du bas Saint-Laurent. La poussée du commerce et de l'émigration s'est fait et se fait encore du côté de l'ouest canadien; quant à la côte du Labrador, à Anticosti, et d'autres îles du bas du fleuve, à Gaspé, on ne s'en est pas occupé; pourtant tous ces endroits-là valent bien pour le moins autant que Terre-Neuve.

L'île du Prince-Edouard elle-même, pendant longtemps, a eu le même sort qu'Anticosti.

Cependant avec les années, l'île du Prince-Edouard s'est colonisée et développée comme agriculture et industrie. Des centres importants comme Charlottetown, Albertown, Georgetown, Souris et Summerside, y ont surgi. Et, un bon matin, l'île s'est réveillée province, avec une législature, et, un peu plus tard, avec une voie ferrée qui la traverse et ses embranchements compris, mesure 210 mille. Cette voie ferrée est sous le contrôle du gouvernement canadien et fait partie du réseau de l'Intercolonial.

L'île est aujourd'hui très productive et très prospère; elle a des relations très importantes de commerce avec les États américains de la Nouvelle-Angleterre. On y compte près de 300 bureaux de poste, et la population totale doit bien aujourd'hui atteindre le chiffre de 115,000 habitants, écossais, anglais, français et irlandais.

Le sol qu'on disait n'être d'aucune valeur, produit à l'arpent de 18 à 30 minots de blé, de 40 à 60 minot d'avoine, de 30 à 45 minots d'orge, de 500 à 800 minots de navets et jusqu'à 250 minots de pommes de

terre; les pommes de terre de l'île du Prince-Edouard jouissent d'une grande réputation comme volume et saveur.

Il n'y a donc pas de raison au monde pour qu'Anticosti n'arrive pas quelque jour à se développer d'une manière aussi satisfaisante; l'île de M. Menier est certes pour le moins aussi bien avantagée que l'île du Prince-Edouard.

Ainsi que je l'ai déjà dit, avec le temps, l'opinion publique, si profondément préjugée qu'elle était contre Anticosti, s'est radoucie jusqu'au point même de se ranger du côté de l'optimisme.

M. Roche voulait absolument qu'Anticosti fût transformée en une station navale pour fins d'approvisionnement, de sauvetage et de radoub. Il trouvait le site de l'île, simplement admirable pour cette fin. Il s'extasie particulièrement au sujet du havre de la baie de Gamache.

En suivant l'un des deux chenaux créés par Anticosti, les navires se trouvent à passer tout près de l'île, à cause du peu de largeur relativement du chenal du nord, et d'autres part, du fort courant sud-est du chenal du sud. Pour éviter d'être entraînés du côté des côtes, la rive sud du golfe et du fleuve Saint-Laurent où sur une étendue de plusieurs centaines de milles, il n'y a ni havre, ni abri quelconque, les navires se tiennent en dehors du chenal jusqu'au moment où ils peuvent faire pointe ouest d'Anticosti, près de laquelle se trouve située la baie de Gamache.

Le mouillage de cette baie, à l'intérieur, a une profondeur de quatre brasses à marée basse; le fond est d'argile et de sable, c'est-à-dire qu'il est solide. Le havre est pour le moins aussi spacieux que celui de Montréal où, à vrai dire, il n'y a un havre que parce que l'on a fait faire d'immenses travaux de creusement depuis nombre d'années, et où les steamers n'abordent aux quais qu'avec les plus grandes précautions. Des navires de plus de 500 tonneaux y sont parfaitement en sûreté, en temps de bourrasques et de tempêtes. Avec quelques travaux d'amélioration, la partie extérieure du mouillage pourrait recevoir en tout temps, un nombre illimité de navire de tout tonnage. On a déjà émis l'idée que l'on pourrait construire facilement des docks dans l'endroit avec un chantier glissoire (*slip*) pour le radoub de navires, à l'occasion.

N. LE VASSEUR.

(A suivre.)